INFORMATION MUNICIPALE
DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

site internet
www.st-genest-malifaux.fr

BONNE ANNEE 2010

Au nom de la municipalité de Saint-Genest et en mon nom personnel, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une bonne année 2010, en pensant plus particulièrement à ceux qui souffrent, sont dans la peine ou la solitude, et pour qui ces fêtes ne représentent pas la même réalité.

Puisse la crise lentement s'éloigner et la relance économique porter ses fruits. Concernant notre municipalité, espérons que l'année 2010 verra progresser nos projets, s'épanouir sans effet d'annonce, une solidarité discrète que nous assurons avec constance sur ce Plateau.

Puisse l'intercommunalité ne pas sombrer dans la réunionite, *l'indécision ou les dérives budgétaires et s'occuper davantage des vrais problèmes (occupation de notre zone artisanale, rénovation de l'habitat ancien - voir page 8...) que de l'implantation des nouveaux* moulins à vent !

Puisse le Parc du Pilat s'intéresser (au moins dans la révision de sa charte) à la remise en eau pressante du barrage des Plats (voir page 12), toujours remise au lendemain, et dont le feuilleton donne une piètre image de la capacité des responsables à régler les problèmes !

Mais notre commune doit compter surtout sur l'attachement des genésiens eux-mêmes à la vie de Saint-Genest. Leur active participation à l'animation du bourg - dont témoigne, par exemple, l'effort des commerçants et artisans pour l'animation, la décoration de leur vitrines - contribuent largement à une qualité de vie que d'aucuns nous envient.

Même si les temps sont durs, nous finissons en beauté une année 2009 riche en investissements "durables" ! Raison de plus pour garder confiance et mobiliser toutes nos énergies ; car, "La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent", écrivait Albert Camus.

Au solstice d'hiver, Noël ne symbolise-t-il pas la création, la vie, la lumière, la victoire sur la frilosité, sur nous-mêmes, sur la morosité ambiante nourrie par les espoirs fanés d'une année finissante ?

Daniel Mandon, Maire

N°36 DÉCEMBRE 2009

MANIFESTATIONS

DÉCEMBRE

- **Mardi 22 décembre, Espace Jules Verne, salle Nautilus, à 15h :** la **Commission Municipale Animation** a préparé à l'attention des **enfants de 4 à 10 ans de la commune une après-midi récréative.** En première partie, **spectacle animé par Gil Chovet "Le jardin de Mamou".** En seconde partie, le père Noël distribuera des papillotes. Goûter avec brioches et jus d'orange seront offerts aux enfants *(voir encadré p. 5)*.

- **Lundi 28 et mardi 29 décembre, salle des sports de la Croix de Garry :** l'association **Canton Grimp'** organise pour la deuxième année **"Le Top des petits grimpeurs",** épreuve nationale réservée aux jeunes de 8 à 14 ans.
- **Jeudi 31 décembre, au petit gymnase : réveillon de la Saint-Sylvestre** organisé par **"les classards 2010"**.

JANVIER

- **Vendredi 8 janvier,**

- à la Maison de Retraite, à 15 h : M. le Maire présentera ses **vœux aux résidents** ainsi qu'au personnel, aux membres du Conseil d'Administration, à l'équipe d'animation. Un goûter avec la galette des rois clôturera cette rencontre.

- à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus, à 19 h : présentation des vœux de la municipalité aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, directeurs d'établissements scolaires, gendarmes, sapeurs pompiers et présidents d'association. Les nouveaux habitants sont invités à participer à cette rencontre qui leur permettra de faire connaissance avec la communauté villageoise et rencontrer les représentants du tissu associatif, scolaire,...

- **Samedi 9 et dimanche 10 janvier, salle des sports de La Croix de Garry :** l'association **Canton Grimp'** organise pour la deuxième année les **championnats régionaux Espoirs et Seniors.**
- **Samedi 9 janvier, au petit gymnase : bal** organisé par les **jeunes agriculteurs.**
- **Vendredi 15 janvier, salle polyvalente de la mairie, en soirée : concours de tarots** organisé par l'**AS Cartonne.**

- **Dimanche 17 janvier, Espace Jules Verne, salles Nautilus/Nemo, à 12 h 30 : repas offert par la commune aux genésiennes et genésiens âgés de plus de 65 ans.** Les inscriptions s'effectueront :
  . pour les adhérents au Club de l'Amitié auprès des responsables les jeudis après-midi (jour de leur réunion hebdomadaire) les 10, 17 et 24 décembre 2009 et 7 janvier 2009 (dernier délai).
  - pour les autres, à l'accueil de la mairie à partir du mardi 15 décembre 2009 et jusqu'au samedi 9 janvier 2010 (dernier délai).
  En cas d'empêchement de dernier moment concernant la participation au repas du dimanche 17 janvier, il est demandé d'en informer le service Accueil de la mairie (tél. 04 77 51 20 01) jusqu'au samedi 16 janvier fin de matinée. Merci d'avance.

- **Samedi 30 janvier, salle de cinéma et salles Nautilus-Nemo : journée** organisée par **l'école primaire de La République et l'association des parents d'élèves**
  - salle de spectacle, à 14 h 30 : les élèves de l'école et ceux de l'école de Saint Sauveur-en-Rue, présenteront un spectacle mélant chants et théâtre d'ombre "Lili Peur-de-Rien", scénario mettant en scène une petite fille espiègle qui n'a pas froid aux yeux. Mais arrivera-t-elle à se sortir des griffes de la sorcière et de son dragon "Gueule de Feu" ? Les parents et amis des enfants de l'école de La République ainsi que les genésiens sont invités à découvrir ce spectacle plein de charme.
  - salles Nautilus-Nemo, en fin d'après-midi : l'association des parents d'élèves de La République organise la partie festive de la journée.
- **Dimanche 31 janvier, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo :** la **FNACA** organise un **repas** pour ses adhérents et un **concours de coinche.**

Courant janvier, Maison de retraite : une **animation offerte par la municipalité** aux résidents à l'occasion de la nouvelle année (programmation en cours).

FÉVRIER

- **Vendredi 5 février, Espace Jules Verne, Salle Nautilus, en soirée : concours de coinche** organisé par l'**AS Cartonne.**
- **Samedi 13 février, place du 19 mars 1962, à 14 h 30 :** départ du **défilé du Carnaval** pour les enfants genésiens. Il est organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de l'Etang. Après le défilé en musique des enfants déguisés dans les rues du village, un **goûter leur est offert par la municipalité, au petit gymnase.**

- **Samedi 20 février, Espace Jules Verne, Salles Nautilus et Nemo : concours de tarots** organisé par l'**AS Cartonne.**

MARS

- **Dimanche 7 mars, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo :** l'association des **anciens pompiers** organise sa **journée avec repas et après-midi récréative.**
- **Jeudi 11 mars, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20 h 30 :** dans le cadre de "Carnets de Voyages", Annie et Pierre Régior nous feront découvrir **"La Sicile, les caprices d'Eole"** *(voir encadré p. 6).*

- **Vendredi 12 mars, Espace Jules Verne, salle Nautilus, en soirée : concours de coinche** organisé par l'**AS Cartonne.**
- **Dimanche 14 mars,**
  - **salle polyvalente de la mairie : élections régionales.**
  - **Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo :** l'**association des parents d'élèves de l'école de l'Etang** organise une **journée rencontre** avec repas et jeux.
- **Jeudi 18 mars, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo :** l'association **Club de l'Amitié** organise son **traditionnel repas "Tartiflette"** suivi d'un après-midi détente.
- **Samedi 20 mars, Espace Jules Verne, salles Nautilus et Nemo : soirée familiale** organisée par l'association **Canton Grimp'.**
- **Dimanche 21 mars, salle polyvalente de la mairie : élections régionales.**
- **Vendredi 26 mars,**
  - **salle polyvalente de la mairie, en soirée : concours de tarots** organisé par l'**AS Cartonne.**
  - **Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo, à partir de 19 h 30 : soirée récréative** proposée par la **Commission Municipale d'Animation** aux "Aînés genésiens" avec Jo Berger et ses musiciens.

Cinéma Jules Verne - Films prévus au mois de janvier

"Avatar", "Oscar et la dame en rose", "A l'origine", "Le dernier Volt",...

>> Programme consultable sur www.st-genest-malifaux.fr >> rubrique "cinéma" **et disponible dans les commerces du canton.**

■ MARDI 22 DECEMBRE à 15 h, Espace Jules Verne, salle Nautilus :

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE

Organisée par la Commission Municipale d'Animation

Le jardin de Mamou

Spectacle jeune public de chansons, créé par Gil Chovet, auteur compositeur interprète.

Gil est seul en scène, avec son inséparable guitare, et ses drôles d'instruments bricolés : orgue à vaisselle, batterie de conserves. D'un grand tabouret à tiroir, sortent d'étonnants objets sonores en papier, en plastique (pots de petits suisses, bouteilles…). Dans son jardin, Gil fait pousser des chansons, poétiques, drôles, loufoques.

Voilà "Baltazar le lézard", qui voudrait manger les z 'ar… les z'arcs-en-ciel ; Voici "la cabane de jardin" et son mystérieux bric-à-brac ; voilà des invités indésirables qui mangent les salades, envahissent les patates, font disparaître les carottes, et puis "les ratapenas" qui, la nuit venue, attrapent les manious. Gil chante aussi sa chanson "tournesol", son amour de "taupe-modèle", et une chanson à bruiter. On découvrira Carmen dans un pot de Gervita, et une ribambelle de surprises musicales dans le tout petit "jardin de Mamou".

Le spectacle s'adapte aux enfants de 4 à 10 ans. Il dure au maximum une heure.

■ DU 18 DÉCEMBRE AU 30 JANVIER, hall d'accueil de l'espace Jules Verne

EXPOSITION DE PHOTOS

par un membre de l'équipe de bénévoles du cinéma, Jean-François Gourdet (exposition visible aux heures des séances cinéma).

CONCOURS *photos*

Pensez au concours **"Les quatre saisons de Saint-Genest".**

A vos appareils pendant cet hiver !

JEUDI 11 MARS à 20 h 30, Espace Jules Verne, salle de cinéma :
Carnets de voyage "Sicile, les caprices d'Éole"
reportage d'Annie et Pierre Regior

La réalisation

Trois, nombre parfait et entier. Trois comme les pointes de la Sicile, terre riche et fertile en pleine Méditerranée. C'est de là que la Sicile a tiré son nom ancien Trinakria, les trois pointes. Voyager en Sicile c'est comprendre l'attirance que l'île a exercé sur les Anciens : soleil, vignes et champs de blé, oliviers et amandiers, collines verdoyantes au printemps, brûlées en été, mer cristalline, couleurs et parfums, tout concourt à faire de cette terre un Éden. Phéniciens et Grecs, Romains et Arabes, Normands et Aragonais s'y sont installés, marquant paysages et villes d'une empreinte définitive.

Et les Siciliens ? Bufalino écrit : "Destinés par le sort à jouer le rôle de charnière entre des continents et des cultures divergents, pétris de rationalisme européen et de magie africaine, nous autres Siciliens décourageons vraiment quiconque souhaite résumer dans une formule univoque les multiples éclats de notre pluralité contradictoire"... Sur cette île modelée par l'Histoire et une nature coléreuse, la lenteur et l'humilité s'imposent ; par elles le voyageur goûtera la douceur de l'accueil, le mystère et les racines d'une civilisation méditerranéenne.

Les réalisateurs

Depuis 30 ans, Annie et Pierre Régior parcourent la planète : de l'Afghanistan au Japon, de la Syrie à l'Islande, du Mexique à l'Indonésie, de l'Alaska à la Terre de Feu… avec le souci constant d'être au plus près des gens rencontrés, dans leur vie quotidienne, leur travail, leurs fêtes. La nature sauvage est aussi leur passion et la Sicile où ils ont séjourné plusieurs mois comble leur désir de rencontres humaines et d'immersion.

Un débat avec les réalisateurs sera proposé après la projection (séance et débat : 2 heures environ).
Tarif de la séance : 6 €, moins de 12 ans : gratuit.

RETOUR SUR LES CLASSES EN 9

La tradition s'est établie. A chaque automne les rues du village s'animent avec un défilé de chars à l'occasion de la journée des "classes". Cette année, le samedi 24 octobre, les genésiens ont eu le plaisir de découvrir les chars des "classes en 9". Le défilé est passé par la maison de retraite où résident 3 centenaires. Après le vin d'honneur à la mairie un banquet et un après-midi détente réunissaient agréablement tous les participants.

TÉLÉTHON 2009

La 23ème édition nationale du Téléthon s'est déroulée les 4 et 5 décembre. Pour la 7ème année, sur Saint-Genest-Malifaux, des associations, des agriculteurs, des bénévoles, les "classes en 9", les commerçants, des écoles se sont mobilisés pour participer à la réussite de cette action humanitaire. Sous des formes différentes, dons, animations, repas, jeux divers..., tous les partenaires ont apporté leur contribution : temps, organisation, argent, animation. C'est un grand merci à adresser à tous car pour la 7ème fois de nombreux bénévoles se sont mobilisés.

Les associations FNACA, syndicat agricole, classes en 9, Pétanque Genésienne, AS Cartonne, ont fait des dons. D'autres ont organisé des animations. Le jeudi 3 décembre, le Club de l'Amitié a proposé un concours de cartes avec goûter, la totalité de l'argent récolté a été offert à l'AFM. Comme d'habitude, pleine réussite pour cette après-midi de support au Téléthon.

Les jeunes de 2 écoles ont participé activement. Les élèves de l'école de l'Etang ont vendu lumignons et stylos Téléthon aux sorties de classe pendant toute la semaine. Très beau résultat, à la satisfaction des écoliers et de l'association des parents d'élèves de l'école. Un groupe de jeunes de Pérusel, sous la conduite de M. Garcia, ont vendu le jeudi matin, quiches, pizzas, tartes sur le marché et le samedi ont réalisé des calendriers. Très beau résultat pour le plus grand plaisir des jeunes.

Les pompiers, fidèles au Téléthon et précurseurs de l'animation sur le village ont vendu porte-clefs, boules de Noël. Ils étaient, comme à l'accoutumée, installés le samedi place Foch. Merci pour leur fidélité.

Le jeudi 3 en après-midi, le samedi 5 la journée, des adhérentes de "la section Tricot" de la M.J.C. ont proposé des ouvrages réalisés gracieusement en vue du Téléthon. La vente des bonnets, pulls, écharpes, vêtements d'enfants a été très bonne et l'argent récolté est une récompense très méritée pour ces bénévoles qui ont œuvré depuis octobre à ces ouvrages. Merci à toutes pour ces nombreuse créations.

Le petit gymnase a accueilli, le samedi 5, plusieurs associations et leurs animations : "La Roue des Grands Bois" proposait des parcours virtuels avec montées et descentes et challenge sur console, la Pétanque Genésienne a organisé un concours réunissant 10 triplettes de joueurs, l'AS Cartonne a réuni des joueurs de coinche constituant 18 doublettes et ,à partir de 19h30, la paëlla servie par l'AS Cartonne a été dégustée par 184 convives. Il faut remercier vivement André Reymondon et son épouse pour la préparation gracieuse de ce plat fort apprécié et ceci depuis plusieurs années. Pascal Faure, lui aussi un fidèle, a animé musicalement la soirée. La buvette a été tenue par la Pétanque Genésienne et en fin de soirée par l'ASSGM. Comme chaque année les commerçants ont fourni les lots de la tombola et la matière première pour les crèpes.

La municipalité remercie très vivement les membres des associations participantes et ou donatrices, les commerçants, les sapeurs-pompiers, les élèves de l'école de l'Etang et l'association des parents de cet établissement, les jeunes de Pérusel et leur encadrant M. Garcia, les syndicats agricoles, les classes en 9, les services techniques de la commune, les organisateurs du Téléthon notamment Gaëlle et Jérome Drevet, Pascal Faure pour l'animation, tous les bénévoles, les genésiennes et genésiens pour leur participation à ce grand élan de solidarité. Comme chaque année, les sommes collectées sont versées entièrement et directement à l'AFM. Cette année, le montant de l'opération s'élève à 5 411 € (associations et pompiers).

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

DU GLOBAL THÉORIQUE RÊVÉ, AU LOCAL ENVISAGÉ MAIS RÉALISÉ

Le programme local de l'habitat de la **Communauté de Communes des Monts du Pilat** devrait définir, pour une période de cinq ans au moins, les principes d'une politique du logement et indiquer les conditions d'une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements sur les 16 communes qui la composent. Il précisera aussi les moyens à mettre en œuvre en tenant compte de l'évolution démographique et économique de ce territoire.

La commune de Saint-Genest-Malifaux participe déjà à la mise en œuvre d'une politique de l'habitat qui décline les recommandations théoriques du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en cours de validation sur Loire Sud.

En effet, depuis 1979, **la protection de l'espace naturel et agricole a prévalu dans l'élaboration du plan d'occupation des sols de la commune,** tout comme la réduction de la consommation foncière avec comme principale orientation la construction des nouvelles habitations à proximité du centre bourg et des équipements publics.

Dans sa séance du 6 novembre 2009, le conseil municipal, qui a toujours fait le choix d'un développement raisonné de l'habitat, a donné un avis défavorable au projet de Plan Local de l'Habitat élaboré par le bureau URBANIS pour le compte de la communauté de communes. En effet, cette étude très générale prévoyait, notamment, la construction de 14 logements sociaux par an sur Saint-Genest-Malifaux, alors que notre commune s'est déjà engagée dans un développement maitrisé de nouveaux programmes à la fois privés et publics :

- **en copropriété privée et maisons individuelles** (opération Immeuble et maisons de ville - rue des Jonquilles),
- **en accession sociale innovante** (Lotissement des Sources). Loire Habitat réaffirme son rôle social avec ce programme, et participe, avec le concours financier de la commune, à la conception d'un cadre de vie de qualité à travers des logements adaptés aux besoins et aux capacités financières de chacun. Cette offre est triplement sociale : de par son prix, les ressources des acquéreurs et la sécurisation financière qui leur est offerte,

- **en innovation avec la vente par Loire Habitat à ses locataires** qui le souhaitent de leur pavillon des Chalayes, ce qui permet à ces locataires de logements sociaux de devenir propriétaires à des coûts abordables et sans déménager,
- **et en logement locatif social,** à travers, par exemple le petit collectif dans l'opération les Sources. Avec ce dernier programme notre commune comptera une centaine de logements HLM.

Enfin, le Conseil Municipal s'est fixé pour objectif, en partenariat avec Loire Habitat, de **poursuivre la requalification et la rénovation du parc social actuel.**

Donc, dans le domaine du logement social, la mission est remplie, bien au-delà des recommandations techniciennes sans vision prospective ni apport de moyens financiers supplémentaires. Car en matière de logements, le parc privé qui constitue l'essentiel de notre parc communal commence à ne plus correspondre aux demandes de qualité et de confort des occupants actuels ou futurs. Des travaux de mise aux normes importants : chauffage économe, accessibilité, sont essentiels s'il veut conserver son attrait à proximité des équipements publics et des commerces.

Seule une procédure de type Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec des moyens financiers mutualisés d'animation et de soutien permettra de résorber la vacance qui commence à se faire jour en plein centre du village. Le deux précédentes OPAH réalisées sur le canton **en 1987 et en 1996 par le SIVOM du Haut-Pilat, alors présidé par Daniel Mandon** avaient pleinement atteint leurs objectifs. Plus de quinze ans plus tard, on reste en attente de la prochaine… En effet, rien de tel qu'une OPAH pour redonner du travail aux artisans locaux et valoriser le patrimoine existant.

AVIS DE MISE EN VENTE

La commune de Saint-Genest-Malifaux met en vente l'atelier-relais communal, module n°2, d'une superficie de 290 m² situé au dessus du cimetière cadastré sous le n°AB 546.

Renseignements et prise rendez-vous pour visite sur place : mairie au 04 77 51 26 78.
Les offres de prix devront être adressées avant le 30 décembre 2009 à 16 h 00 en mairie (42660 Saint-Genest-Malifaux) sous enveloppes cachetées.

PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE

Comment ça marche ?

Les collectivités qui se sont engagées à maintenir leur niveau d'investissement bénéficieront du remboursement anticipé du fonds de compensation pour la TVA. Cette augmentation est prise en compte dès le premier euro supplémentaire par rapport à la moyenne des dépenses constatées au cours des trois dernières années. Cette mesure renforce de manière pérenne les recettes de leur section d'investissement.

Engagements tenus

Le 30 mars 2009, le Maire signait avec le Préfet de la Loire une convention dans laquelle il s'engageait à augmenter en 2009 les dépenses réelles de la commune, par rapport à la moyenne des trois dernières années, afin de participer au plan de relance de l'économie.
Cet engagement a été tenu grâce à la mise en chantier de nombreux programmes qui concernent l'amélioration de la vie de nos concitoyens.

EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE CULTURE ET DE PETITE ENFANCE

- L'aménagement de la cour de l'école publique de l'Etang
- L'achèvement des travaux de construction et d'aménagement des locaux du Centre Musical du Haut-Pilat et du Relais Assistantes Maternelles
- La rénovation des locaux de la Société d'Histoire
- L'achat de mobilier et matériel pour les services municipaux et les écoles

DANS LE DOMAINE SPORTIF

- Le nouveau terrain de football en gazon synthétique avec les aires de jeux de boules et la piste d'entraînement
- La réfection des courts de tennis
- La rénovation des vestiaires de la salle des sports et du club de football
- L'acquisition de tapis de protection pour le mur d'escalade et pour la gymnastique

DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

- L'acquisition des bureaux de l'ex DDE qui ont permis d'installer le nouveau Pôle Santé rue du Forez

DANS LE DOMAINE PATRIMONIAL

- L'aménagement de l'accès au cimetière, des espaces verts, la réfection des portails et des murs de clôture
- Les travaux de confortement du beffroi à l'intérieur du clocher de l'église

EN MATIÈRE DE CIRCULATION ET DE VOIRIE

- La réfection des voies communales et chemins ruraux du Sapt, de Grangeneuve, de la Pauze, de Vazille, de la Goutte à Magnoloux, du Seuve, du Bois Ternay à la Rousse, de la Pierre Légère
- La réfection complète du Rond-Point du Pêcher et des trottoirs rue de la Semène
- L'aménagement d'un trottoir rue Jean Meunier face au cinéma et du parking des services techniques
- L'achat d'une nouvelle étrave pour le déneigement et des filets pare-neige

Ces investissements s'élèvent à près de **1 700 000 € TTC**. Ils ont été financés par différentes subventions, l'épargne communale, le remboursement anticipé de la TVA de l'année 2008, obtenus par la signature de cette convention, et sans majoration de la fiscalité communale.

Une bonne opération pour nos artisans et pour l'économie locale et départementale, mais aussi pour la collectivité qui obtiendra ainsi le remboursement anticipé de la TVA de l'exercice 2009 dès l'année 2010 au lieu de 2011.

LA FORGE

D'aucuns pourraient s'interroger sur l'appellation "La Forge", mais l'histoire locale, riche de souvenirs et de patrimoine nous rappelle que cette maison avant de devenir la caserne des pompiers puis l'habitation d'un particulier a été une forge, lieu de rencontre humaine et de travail.

Aussi cette dénomination veut être le lien entre le passé et l'expression symbolique actuelle d'un bâtiment qui a vocation à être un véritable creuset culturel, "le Centre Musical" et un lieu privilégié d'éveil pour la petite enfance, le "Relais d'Assistantes Maternelles" où les personnalités de demain se forgent à travers la musique, l'échange, la rencontre...

LA REMISE EN EAU DU BARRAGE DES "PLATS"

OU L'ART DE TOURNER EN ROND...

Il y a des sites emblématiques dont la valeur est reconnue parce qu'ils possèdent des qualités indéniables : le barrage des "Plats" (qui appartient à la Ville de Firminy) est de ceux-là. Il est à Saint-Genest-Malifaux ce que les crassiers sont à Saint-Etienne. Inscrits depuis plus d'un demi-siècle dans le paysage, enracinés dans l'espace économique, écologique social et culturel, ces sites remarquables, dignes de durer, font partie du patrimoine. Ne font-ils pas office de monuments ?

En 2005, la commune de Saint-Genest-Malifaux a vu se dérouler, impuissante, sans être consultée, une procédure qui s'est vite transformée en véritable piège : une vidange précipitée qui devait déboucher sur un feuilleton abracadabrantesque ; tout cela au nom du fameux principe de précaution ? Comment alors ne pas réagir face à la comédie lamentable que l'on nous joue sur la prochaine remise en eau de ce barrage ? Que sont devenus l'engagement ministériel, les promesses, les concertations, les projets techniques et financiers qui autorisaient tous les espoirs de restauration de cet ouvrage ?

Notre commune qui avait dû accueillir ce plan d'eau pour la ville de Firminy et plusieurs communes de Haute-Loire, et dont la qualité écologique n'a jamais été remise en question, a du aménager en conséquence son territoire, ses plans d'urbanisme, sans compter l'obligation faite aux agriculteurs d'abandonner leurs terres. Aujourd'hui devons nous supporter tous les inconvénients d'un barrage transformé en friche, sans un seul avantage d'un site touristique dont l'attractivité est largement reconnue ? Y consentir serait lâcheté !

Plus on tarde, plus les prétextes de tergiversation abondent, au gré des foucades, des perturbations politiciennes locales, et sans oublier les intérêts spéculatifs inavoués et inavouables. Ignorer l'intérêt d'un tel réservoir d'eau potable pour sacrifier à l'esprit du temps et aux emballements médiatiques, est-ce bien faire preuve d'une prospective "*voulue durable et citoyenne*" ? Alors, le point de vue de quelques écologistes patentés servirait-il d'alibi à une telle impéritie ? L'irresponsabilité gommera t'elle la belle apostrophe du poète aux acteurs politiques : "*garde l'eau pure et le regard heureux*" ?

Souhaitons que la comédie se termine au plus tôt en vaudeville dont le quiproquo laissera place au dénouement de mesquines intrigues et qui nous permettra un jour d'en rire pour ne pas en pleurer !

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2010

CHACUN DE NOUS Y TROUVE SON COMPTE

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, un recensement de la population est effectué tous les cinq ans. Le dernier ayant eu lieu en 2005, l'INSEE prévoit donc un recensement **du 21 janvier 2010 au 20 février 2010.**

Mode d'emploi

A compter du 21 janvier 2010, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur, tenu au secret professionnel. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter votre mairie au 04 77 51 20 01. Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de septembre 2010.

VOS AGENTS RESCENSEURS

Sandra Royon

Mégane Royon

Michèle Rochedy

Simone Bonche

Joëlle Peyron

Un sixième agent recenseur sera recruté pour compléter l'équipe.

ANTENNE EMPLOI-FORMATION HAUT-PILAT

Maison de l'Emploi et de la Formation Loire sud
(tout le monde s'y retrouve)

OUVERTURE DEPUIS LE 1ER DÉCEMBRE

Dans le cadre de la Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud et de la Mission emploi du Parc Naturel Régional du Pilat, une réflexion s'est engagée afin de travailler à la mise en place d'un site de proximité emploi-formation sur le canton de Saint-Genest-Malifaux en lien avec les élus de la commune, les partenaires de l'insertion professionnelle (Pôle emploi, Mission Locale, Conseil Général de la Loire...) et de l'orientation (collège et lycée agricole). Ce travail s'est concrétisé par **l'ouverture depuis le mardi 1er décembre d'une antenne de la Maison de l'emploi et de la Formation à Saint-Genest-Malifaux.**

Les services développés au sein de cette structure permettront aux habitants du canton en recherche d'emploi, de formation, en réorientation professionnelle ou en démarche de création d'entreprises de trouver un accueil personnalisé à proximité de leur domicile. Ils peuvent bénéficier de conseils divers au quotidien sur leurs parcours professionnels, sur l'accès à l'emploi et à la formation, sur la création d'entreprises. Un espace de documentation et 2 ordinateurs en libre accès permettront au public de disposer de toutes les informations sur les démarches à suivre en matière d'emploi-formation (consultation des offres, rédaction de CV...).

Un accueil personnalisé sera animé par une assistante conseil et par un ensemble d'organismes (Mission Locale Ondaine/Haut-Pilat, Cap Emploi, MIFE, Loire Inititiative...) qui interviendront sous forme de permanences. Ce lieu se propose, en outre, d'opérer un rapprochement entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.

Localisation et horaires

Antenne de la Maison pour l'emploi et la formation

Locaux mis à disposition par la mairie de Saint-Genest-Malifaux au Centre social
Impasse de la Mairie - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél : 04 77 52 17 55 - Fax : 04 77 93 40 51

Ouverture : *mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00,*
mercredi de 13h30 à 17h30 et vendredi de 9 h à 12h et de 13h30 à 15h30

Pour plus d'informations :

Nathalie Bastin, assistante Conseil Maison de l'emploi et de la Formation Loire-Sud (04 77 52 17 55)
ou Nelly Bernard, chargée développement Emploi - Parc Naturel Régional du Pilat (04 74 56 75 60)

PARC DU PILAT

LEADER 2007-2013 : L'EUROPE DONNE DES PERSPECTIVES AU PILAT

Le Parc a obtenu un programme européen Leader qui va générer jusqu'en 2013, plus de 1,2 millions d'euros de subventions. Les projets concernés doivent répondre aux objectifs du programme Pilat, c'est-à-dire "*la valorisation de la qualité des produits, des services et de leur environnement ainsi que le développement des solidarités entre les acteurs et les secteurs d'activités existantes dans le Pilat*". A titre d'exemple, les projets d'amélioration énergétique pour les hébergements touristiques (gîtes ruraux, chambres d'hôtes,…) ou aux projets de création de points de vente agricole collectifs peuvent être aidé. Ce "Leader 2007-2013 du Parc du Pilat" s'adresse aux porteurs de projet privés (particuliers, entreprises, associations,…) et publics (communes, intercommunalités, …). Les dossiers de demande de subvention sont examinés par un comité de programmation qui se réunit chaque trimestre.

Plus de renseignements sur www.leader-pilat.eu
Contacts : Gisèle Lamotte ou Nathalie Bonnet, Parc du Pilat au 04 74 87 52 01

OPÉRATION RURALE COLLECTIVE DU PILAT (O.R.C), UNE OPPORTUNITÉ POUR LES ARTISANS COMMERÇANTS

Parce que le Pilat a besoin d'un tissus économique dynamique pour donner une qualité de vie satisfaisante, le Parc du Pilat a signé avec ses partenaires, la seconde tranche de l'ORC. Ce sont 500 000 € qui sont réservés aux artisans et commerçants souhaitant investir pour le maintien ou le développement de leur activité (acquisition de matériel, travaux de rénovation...). L'ORC propose aussi des actions collectives à destination des artisans-commerçants, et des appuis pour une meilleure performance environnementale : formations, soutien aux associations d'entreprises et unions commerciales,...

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux aides et les actions collectives en projet :
Cédric Bozonnet, Parc du Pilat au 04 74 87 52 01 - cbozonnet@parc-naturel-pilat.fr

ENERGIE PILAT, QUELLE EST LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITATION ?

Le Parc du Pilat vous propose de calculer la performance énergétique de votre habitation à travers un petit quizz en ligne sur le site **www.energie-pilat.fr.** Pour les bâtiments aux performances moyennes (et aussi pour les autres), le Parc offre des conseils personnalisés lors des permanences "énergie Pilat", données par les espaces info énergie des départements et le conseil habitat par le Call Pact spécialement missionné par le Parc.

N'hésitez pas à vous rendre à ces permanences (dates et horaires affichés en mairie et sur le site www.energie-pilat.fr). Renseignements auprès des partenaires du Parc au 04 77 43 08 80

EN BREF...

DÉCHETTERIE DU SICTOM VELAY-PILAT

à Saint-Genest-Malifaux située au lieu-dit "Le Pré".

Horaires d'ouverture au public de janvier à mars 2010 :

- les lundi et vendredi de 14h à 17h
- les mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères dans le village des **vendredis 25 décembre et 1er janvier** est avancée respectivement **aux jeudis 24 décembre et 31 décembre. Elle ne concernera que les conteners.**

OFFICE DE TOURISME

1, rue du Feuillage - 42660 - Saint Genest Malifaux
Tél. 04 77 51 23 84 - Fax 04 77 51 23 85 - Email : ot.haut-pilat@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture sur www.st-genest-malifaux.fr
Informations générales et pratiques : www.parc-naturel-pilat.fr
Offre touristique recommandée par le Parc : www.pilat-tourisme.fr
Portail des loisirs dans le Parc du Pilat : www.pilatloisirs.fr

"LA FERME ET SES ABORDS"

Depuis quelques années le Conseil Général de la Loire organise cette manifestation. Pour la 2ème année, un couple d'agriculteurs de notre village est primé. **Viviane et Yves Basty ont remporté le 6ème prix.** Leur exploitation est située à la sortie de Saint-Genest en direction de Saint-Romain-les-Atheux. Ils avaient constitué un dossier décrivant l'activité de leur exploitation d'aujourd'hui et un court historique depuis sa création avec présentation de l'aspect général des bâtiments d'élevage et de leur habitation comprenant, entre autres, le fleurissement, la gestion d'espaces verts,... Bravo pour cette récompense !

Saint-Genest Malifaux
SPORT NATURE CULTURE

Le Bourg - B.P. 1
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr